

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical exceptionnel du mardi 19 décembre 2017
Délibération n° : 2017-72
Date de convocation : mercredi 13 décembre 2017

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2017

Publication : 22/12/2017



Objet : Décision modificative n°9 du budget général

Secrétaire de séance : Danielle GUIGNARD

Président : Christian GROSSAN

Région : Chantal EYMEUD, Conseillère régionale, titulaire, présente (3 voix), Anne-Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, titulaire, excusée (3 voix, donne pouvoir à Chantal EYMEUD);

Département : Valérie GARCIN-EYMEUD, Conseillère départementale, titulaire, excusée (2 voix) ; Marcel CANNAT, Conseiller départemental, titulaire, excusé (2 voix);

Communauté de communes du Guillestrois-Queyras : Christian LAURENS, conseiller communautaire, titulaire, présent (1 voix); François QUEREL, conseiller communautaire, titulaire, présent (1voix) ;

Communes :

Abriès : Jacques BONNARDEL, Maire, excusé, Robert BOURCIER, Conseiller municipal, excusé ;

Alguilles : Serge LAURENS, Maire, présent, Pascal GIRAUD, Conseiller municipal, présent ;

Arvieux : Philippe CHABRAND, Maire, présent, Alain BLANC, Délégué, présent ;

Ceilac : Christian GROSSAN, Maire, présent, Jeanne FAVIER CARGEMEL, Adjointe au Maire, excusée ;

Château-Ville-Vieille : Jean-Louis PONCET, Maire, excusé, Laurent NIFENECKER, Conseiller municipal, excusé (donne pouvoir à Pascal GIRAUD) ;

Eyglis : Marcel PRA, Adjoint au Maire, présent ;

Guillestre : Bernard LETERRIER (titulaire), Maire, excusé, Patrick PEREZ (suppléant), présent ;

Molines-en-Queyras : Jean – Paul HOFFMANN, Adjoint au Maire, présent, Francis MARTIN, excusé ;

Ristolas : Vanessa DEVELAY, Adjointe au Maire, excusée, Marie-Josée NOUHAUD, excusée;

Saint-Véran : Mathieu ANTOINE, Adjoint au Maire, présent, Danielle GUIGNARD, Maire, excusée.

Assistaient également au Comité syndical :

Région PACA – Direction du développement des Territoires des Grandes Alpes : Robert GENTILI

Commune de Vars : Raphaëlle MARTOIA

Les Amis du Parc : Christophe THOMAS et Pierre BLANC.

Exposé des motifs :

Complément d'amortissements de biens et de subventions.

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants ;

Considérant :

- Qu'il est nécessaire de rattraper les amortissements de biens anciens ;
- Qu'il est nécessaire de rattraper l'amortissement de subventions d'investissement.

Le Comité Syndical du Parc naturel régional du Queyras, réuni le mardi 19 décembre 2017, après en avoir délibéré, et voté par, décide :

Nombre de suffrages exprimés

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de suffrages : 30

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres représentés : 2

Contre : 0 Pour :
Abstentions : 0

- De procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice 2017 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMPTE DE RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
042	777		Amortissement de subventions transférées	65'608,87 €
Total				65'608,87 €

COMPTE DE DÉPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
042	6811		Amortissement de biens	65'608,87 €
Total				65'608,87 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

COMPTE DE RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	28032	OPFI	Amortissement de frais de recherche	8'653,84 €
040	28041582	OPFI	Amortissement de bâtiments & installations autres groupements	806,04 €
040	28087	OPFI	Amortissement d'immobilisations incorporelles mises à dispo	4'388,80 €
040	28171	OPFI	Amortissement de terrains	21'315,72 €
040	28181	OPFI	Amortissement d'installations, agencements	26'012,45 €
040	28184	OPFI	Amortissement de mobilier	762,30 €
040	28258	OPFI	Amortissement de matériels reçus en affectation	3'669,72 €
13	1312	ONA	Réémission du titre 163/2012	0,03 €
Total				65'608,90 €

COMPTE DE DÉPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	13912	OPFI	Amortissement de subventions Région	49'171,43 €
040	139148	OPFI	Amortissement de subventions Autres communes	475,00 €
040	13917	OPFI	Amortissement de subventions Europe	13'624,60 €
040	13918	OPFI	Amortissement de subventions Autres organismes	2'337,84 €
13	1322	ONA	Annulation du titre 163/2012 pour réémission au 1312	0,03 €
Total				65'608,90 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.



Le Président
Christian GROSSAN